MINISTRY OF NATURAL RESOURCES

2001-2002
Business Plan

Ontario

101-05483/

Message from the Minister

Hon. John C. Snobelen

This promises to be another exciting year for the Ministry of Natural Resources as we move forward with ***Ontario's Living Legacy*** – continuing the process of regulating 378 new parks and protected areas, strengthening natural heritage protection, increasing fishing and hunting opportunities, and providing greater long-term security for our province's forest and tourism industries.

In November 2000, we expanded ***Ontario's Living Legacy*** into a province-wide initiative. The expanded program provides greater protection for species at risk, increased fish and wildlife habitat restoration, more acquisition of ecologically sensitive lands, and new jobs and training for young people in resource management.

I am particularly proud that the Ontario Forest Accord – a key component of ***Ontario's Living Legacy*** – is gaining international attention for its historic partnership among the forest industry, the environmental community and government.

In 2001-2002, we look forward to maintaining momentum and adding to our achievements in protecting the natural environment. We have set ambitious goals for implementation of **Ontario's Living Legacy** and the Ontario Forest Accord. We will work with our partners to achieve those goals, and to make sure Ontario's natural resources continue to be managed sustainably – supporting jobs and communities, contributing to a healthy environment, and providing lasting benefits for future generations.

The Honourable John C. Snobelen
Minister of Natural Resources

Ministry Vision

MNR's vision is the sustainable development of Ontario's natural resources to ensure they meet today's needs and are available for future generations. Through the sustainable development of natural resources, MNR contributes to the environmental, social and economic well-being of the people of Ontario.

As the lead conservation and resource management agency in the province, MNR pursues a mission of managing Ontario's natural resources in an ecologically sustainable way by safeguarding nature's capacity to renew itself.

The ministry has a broad client base and a diverse legislative mandate that encompasses:

- conserving and managing Ontario's natural resources – our forest ecosystems, fish and wildlife resources, Crown lands and waters, and provincially significant natural and recreational areas, including provincial parks and conservation reserves
- ensuring the public is protected from natural hazards, such as forest fires and floods, and providing emergency response services in the event of natural disasters
- providing for the creation, maintenance of, and access to, geographic information about provincial lands, waters, natural resources, and infrastructure

MNR's operating philosophy is **resource stewardship**. The people of Ontario are beneficiaries of a vast land area offering beautiful and unique landscapes, countless lakes and rivers, thriving forests, and abundant fish and wildlife resources. As the steward of this natural legacy, MNR is responsible for making sure Ontario's rich endowment of natural assets is managed sustainably and passed on for the enjoyment and benefit of future generations.

Core Business

Natural Resource Management

MNR sustainably manages provincial parks and protected areas, forests, fish, wildlife, Crown lands and waters, aggregates, petroleum, and soil resources to provide environmental, social and economic benefits. Sustainable development recognizes and supports the needs of society in a way that is consistent with the ecological capacity of the natural environment. The programs within the core business of natural resource management – guided by the ministry's operating philosophy of resource stewardship – seek to achieve a balance between use and protection, recognize a broad range of values, develop ways of making decisions openly, and integrate the delivery of programs.

Public Safety and Emergency Response

MNR protects life, property and natural resources from the natural disasters of forest fires and floods. The ministry focuses on providing timely information about fire and flood emergencies, planning the most effective and efficient ways of dealing with those emergencies, and ensuring there is adequate capability on the ground to protect people and property, community and public infrastructure, and natural resources. This core business area delivers the ministry's Aviation and Forest Fire Management program, which includes emergency planning and response, forest fire management, and the provision of non-scheduled air transportation for the Government of Ontario.

Geographic Information

MNR creates, maintains, and provides access to, geographic information about provincial lands, waters, natural resources and infrastructure. Most of the ministry's business activities require geographic information to support sound decisions on resource management. Geographic information is also in great demand by other government ministries and industries involved in land development, natural resources, utilities, transportation, public health and safety, education, agriculture, land administration, commerce, and private sector products and services.

Annual Report on Key Achievements for 2000-2001

In 2000-2001, MNR expanded ***Ontario's Living Legacy*** into a province-wide initiative, with funding directed to creating new parks and protected areas, providing greater security for resource-based industries, and stimulating tourism growth. Living Legacy funds were also used for acquiring ecologically sensitive lands, jobs and training for young people, increasing protection of species at risk, and restoring fish and wildlife habitat.

Eighty-five new protected areas were regulated in 2000-2001, along with six Conservation Reserves in the Temagami area. Extensive public consultation took place for the **Great Lakes Heritage Coast** signature site. Public consultation is also under way for the Kawartha Highlands and the Nipigon Basin. Signature sites are areas with exceptional natural or cultural values that warrant special protection and promotion. Under the **Natural Areas Protection Program,** more than 540 hectares of land were acquired, adding to the system of protected areas along the Niagara Escarpment, in the Lynde Marsh, and the Rouge Valley.

More than 300 **community projects** were completed in 2000-2001, contributing to increased fish stocking, habitat restoration, wildlife reintroduction, and improved access to fishing, hunting and viewing opportunities. "Take a Kid Fishing" week encouraged young people to discover the joys of responsible angling. In August, Ontario hosted the *Premier's Symposium on North America's Hunting Heritage.*

Enforcement efforts were boosted through the training of 350 Fish and Wildlife Guardians and 200 Deputy Conservation Officers, along with increased border checks and aircraft patrols.

Supported by funding from SuperBuild, significant investments were made in multi-year projects to upgrade and renew facilities and infrastructure for provincial parks, fire centres, the provincial air fleet, and fish culture stations.

The Ontario Forest Accord Advisory Board issued a report in March 2001 endorsing the "Room to Grow" principle and the Forest Research Partnership. Under the framework provided by ***Ontario's Living Legacy***, the forest and resource-based tourism industries signed a memorandum of understanding to establish **Resource Stewardship Agreements**.

Annual Report on Key Achievements for 2000-2001 (cont'd)

Ontario Parks Legacy 2000 – an ongoing partnership between Ontario Parks and The Nature Conservancy of Canada – has, since its inception in 1996, enabled the Nature Conservancy to secure more than 11,000 hectares of natural heritage lands, valued in excess of $12.3 million.

The **Species at Risk** project was accelerated in 2000, with added funding for research, data collection, and recovery plans.

In August and September 2000, Ontario sent 725 firefighters to Montana and Idaho to help fight a dozen large fires threatening 1,000 homes. Staff of the Aviation and Forest Fire Management Program helped to fight and supervise fires, directing both Canadian and U.S. firefighters.

MNR continued its efforts to protect the public from the threat of racoon rabies by immunizing racoons and skunks in protection zones along the St. Lawrence River in Eastern Ontario and in the Niagara Peninsula.

The ministry created more than 2,300 job opportunities for youth through six employment programs, including Ontario Rangers, Stewardship Rangers, and the Co-op and Internship programs. These jobs provided a unique opportunity to involve young people directly in ***Ontario's Living Legacy*** and other MNR resource stewardship programs, expanding their understanding and appreciation of natural resource management.

A report on management of the Eastern Wolf, commissioned in 1999 by Minister John Snobelen out of concern for this species, was prepared by the Algonquin Wolf Advisory Group and presented to the Minister for review. Recommendations based on the report are expected in 2001.

Funding from **Ontario's Living Legacy** supported 30 major projects and many smaller projects to improve science, data and information on Ontario's natural resources programs, including Fish and Wildlife, Forest Management, Parks, Crown Lands and Waters, and Fire Management. Projects included fish and wildlife habitat and population inventories and assessments, and fisheries "state-of-resource" reporting.

In 2000-2001, MNR implemented Ontario Water Response, a provincially co-ordinated program to address low-water conditions. In partnership with other ministries, MNR initiated development of a project to collect, integrate and co-ordinate provincial water resource science and information across government.

Key Commitments and Strategies for 2001 - 2002

As a key member of the government's environmental team, MNR will continue to develop and implement policies and programs that will help ensure future generations inherit a clean, healthy province. MNR will play a key advocacy role for the concerns of rural and Northern Ontario and, as stewards of Ontario's natural resources, will help the province meet the environmental and economic challenges of the 21st century.

In 2001-2002, the ministry will keep its focus on moving forward with ***Ontario's Living Legacy***. Emphasis will be on regulating new protected areas, creating outdoor recreation opportunities, protecting species at risk, and protecting and restoring fish and wildlife resources.

MNR will continue to implement the Ontario Forest Accord commitments and maintain strong working relationships with partners in the forest industry and the environmental community. The ministry is dedicated to the principle of sustainable forestry. Under the Ontario Forest Accord, the ministry will continue to pursue the Northern Forests initiative, and continue to set the groundwork for gathering information that will facilitate potential forest harvesting in a part of the province that is not currently under management.

The ministry will also continue efforts to make sure Ontario's forest management policies, regulations and practices meet internationally recognized environmental certification standards.

Through education-based partnerships in ministry programs, such as youth employment, forest science, and species at risk, the ministry will provide training and work opportunities for future resource managers.

Through a variety of parks and protected areas initiatives, including capital projects funded by SuperBuild, the ministry will seek to expand Ontario's tourism potential, promote new investment in resource-based tourism, and promote hiking, wildlife viewing, fishing and other nature-based recreation activities

MNR will work with the Ministry of the Environment to address provincial surface water management and related public health and safety issues, and ensure there is safe drinking water in the Ontario Parks system.

Key Commitments and Strategies for 2001-2002 (cont'd)

MNR will work to provide greater certainty between the forest and resource-based tourism industries through Resource Stewardship Agreements.

The ministry will continue to support Ontario's interests regarding the expiration of Canada's softwood lumber agreement with the United States, and will assist with efforts to ensure the province's softwood industry has fair and free access to the U.S. market.

The ministry will work toward introducing a *Heritage Hunting and Fishing Act*, which, if passed, would recognize the important role hunting and fishing play in many Ontario communities, and in conservation and habitat enhancement.

The Species at Risk project will continue to focus on efforts to increase public involvement in protecting endangered, threatened and vulnerable species and their habitats.

The ministry will consult on new approaches to future land use and natural resource planning on Crown land, as well as consolidate existing provincial land use direction and information into a web-based electronic atlas that will be made available to the public.

MNR, in partnership with other ministries, will continue to pursue initiatives that will enhance the province's water resource science, information and monitoring systems, and will provide guidance on the development of water management plans and waterpower developments.

MNR will work with partners to implement natural hazards guidelines, wetlands restoration, watershed plans, and water budgets on local watersheds. MNR will continue to promote sustainable water management within the province.

MNR will also pursue a number of other initiatives including controlling the spread of racoon rabies, continuing to implement electronic service delivery, undertaking the timber management environmental assessment review, and continuing to rehabilitate and upgrade existing capital assets.

Key Strategies

Valuing Resources

Properly valued natural resources are essential for establishing priorities and objectives for land uses, allocating resources and setting prices for resource use, management, and development. MNR is committed to ensuring the public receives a fair return for the use of public resources and to improving its abilities to place a value on resources, particularly in analysis and interpretation of economic, financial and social knowledge and information.

Quality Service

MNR's Quality Service goal is to increase customer satisfaction through service excellence. The ministry is also committed to excellence and continuous improvement in its management systems and support services. These goals are to be achieved by striving for excellence through leadership, meeting or exceeding service standards and being responsive to customer needs.

Reducing Red Tape

In co-operation with the Red Tape Commission, MNR has participated in the three Red Tape Reduction Bills introduced to date, and all MNR legislative and regulatory initiatives have been subjected to the Commission's Regulatory Impact and Competitiveness Test (RICT). MNR will continue to work with the Commission to reduce unnecessary red tape and apply the new Business Impact Test.

Honouring MNR's Statement of Environmental Values

The Ministry will continue to consider its Statement of Environmental Values when making decisions that are environmentally significant, including implementing public notice and consultation requirements of the *Environmental Bill of Rights.*

Key Performance Measures

Core Business: **NATURAL RESOURCE MANAGEMENT**

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2001-2002 Commitments
Natural resource base is sustained.	Percentage of forest harvest area renewed successfully. *Note: The name of this measure is changed from "Harvest area successfully renewed."*	The measure will be determined from a sample based on the independent audit results. *The success rate recorded in the 1992 province-wide Ontario Independent Audit on harvested areas from the 1970s and early 1980s was 96%, using the standards of the day.*	The benchmark of 96% taken from the Ontario Independent Audit will be achieved.
	Rate of compliance with resource laws and regulations.	Standard is 90% compliance based on ministry officer contacts.	Compliance rate of 90% based on ministry officer contacts.
Economic and social benefits from Ontario's natural resources are sustained.	Number of fish stocked.	Measure is based on the estimated number of fish stocked in provincial waterways.	8.2 million fish to be stocked. * (*See note below.)
	Level of recreational use of natural resources.	Provincial park visits – 8.3 million (10 year-average.)	Maintain standard for provincial parks visits to 8.3 million. (10-year average).
Natural resource base is protected.	Endangered species protected.	Ensure that species identified by Ontario as endangered are protected by regulation, under the *Endangered Species Act.*	Regulate three additional species under the *Endangered Species Act.*
All ministry activities must emphasize high levels of customer satisfaction.	Level of customer satisfaction (general public and commercial clients.)	Measure based on percentage of public and commercial clients either satisfied or very satisfied with the level and quality of service provided	Achieve standard of 85% satisfaction level by 2001-2002.

***Note:** The 2000-2001 achievement for fish stocking (9.4 million fish) was higher than expected, due to the need to stock some of the 2001-02 fish production, in 2000-01. This is due largely to fish hatchery construction work (Chatsworth) and higher than expected fish growth rates, which reduced hatchery over-wintering capacity. The 2001-02 commitment is correspondingly lower.*

Key Performance Measures (cont'd)

Core Business: GEOGRAPHIC INFORMATION

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2001-2002 Commitments
Economic and social benefits from Ontario's natural resources are sustained.	Percentage of the province with current resource inventory and base maps.	The object of this measure is to report on progress to achieve 100% completion of: • Ontario Base Map coverage • Forest Resources Inventory, and • Natural Resources Data Infrastructure	• 100% completion of the Forest Resources Inventory for 2001-2002. • Complete verification and quality control of FRI received from forest industry. • Add 10 or more new data classes into the Natural Resources and Values Information System • 100% verification.

Core Business: PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY RESPONSE

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2001-2002 Commitments
Human life, property and natural resources are protected.	Area burned in intensive and measured protection zones.	Less than 80,000 ha /year based on a ten year rolling average.	Meet target of 80,000 ha per year on average (refinements pending).
	Fire response success.	Fire held to 4 ha or less or in a state of "being held" by 12 p.m. the day after the fire is reported.	Meet 96% of standard.

2000 - 2001 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals*

Ministry of Natural Resources	
Operating	$413 million
Capital	$65 million
	3545 staff

Natural Resource Management	
Operating	$291 million
Capital	$47 million
	2545 staff

Geographic Information	
Operating	$38 million
Capital	$ 1 million
	415 staff

Public Safety and Emergency Response	
Operating	$59 million
Capital	$17 million
	340 staff

Ministry Administration and Main Office	
Operating	$25 million
	245 staff

Notes:

1. **All expenditure values are PSAB/accrual-based.*
2. *Staff numbers are shown as full-time equivalents.*
3. *The year-end Operating Expenditure Allocation/Estimate (PSAB) for 2000-2001 was $376 million. In-year operating increases amounted to $37 million. A new operating expenditure was $22.5 million for the Ontario's Living Legacy initiative.*

2001-2002 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Natural Resources	
Operating	$407 million
Capital	$99 million
	3425 staff

Natural Resource Management	
Operating	$276 million
Capital	$85 million
	2470 staff

Geographic Information	
Operating	$45 million
	395 staff

Public Safety and Emergency Response	
Operating	$62 million
Capital	$14 million
	320 staff

Ministry Administration and Main Office	
Operating	$24 million
	240 staff

Notes:

1. *The year-start allocation values are PSAB/accrual based. No in-year adjustments are included.*
2. *Staff numbers are shown as full-time equivalents.*

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcome.

Minister's Office
Brett Kelly
Tel: (416) 314-1100
Fax: (416) 314-2216

Policy and Planning Co-ordination
Ray Pichette
Tel: (416) 314-1923
Fax: (416) 314-1948
E-mail: ray.pichette@mnr.gov.on.ca

Communications Services
Fadia Mishrigi
Tel: (416) 314-2119
Fax: (416) 314-2102
E-mail : fadia.mishrigi@mnr.gov.on.ca

Geographic Information
Jim Hamilton
Tel: (705) 755-2139
Fax: (705) 755-1640
E-mail: jim.hamilton@mnr.gov.on.ca

Public Safety and Emergency Response
Jack McFadden
Tel: (705) 945-5937
Fax: (705) 945-5959
E-mail: jack.mcfadden@mnr.gov.on.ca

Fish and Wildlife
Cam Mack
Tel: (705) 755-1909
Fax: (705) 755-1900
E-mail: cam.mack@mnr.gov.on.ca

Industry Relations
Riet Verheggen
Tel: (705) 945-5718
Fax: (705) 945-6667
E-mail: riet.verheggen@mnr.gov.on.ca

Forest Management
Bill Baker
Tel: (705) 945-6660
Fax: (705) 945-6667
E-mail: bill.baker@mnr.gov.on.ca

Lands and Waters
David deLaunay
Tel: (705) 755-1620
Fax: (705) 755-1201
E-mail: david.delaunay@mnr.gov.on.ca

Ontario Parks
Adair Ireland-Smith
Tel: (705) 755-1702
Fax: (705) 755-1701
E-mail: adair.ireland-smith@mnr.gov.on.ca

Copies of this document are available free from: Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1W8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1109-9

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Plan d'activités
2001-2002

Ontario

Message du ministre

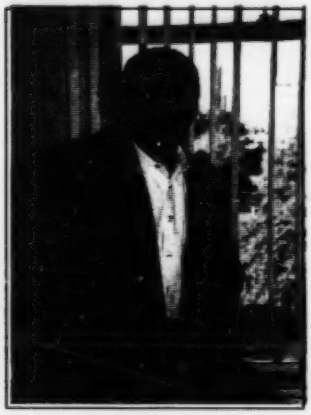

L'hon. John C. Snobelen

L'année s'annonce passionnante pour le ministère des Richesses naturelles. En effet, la stratégie **Patrimoine vital de l'Ontario** va de l'avant et continue à régir 378 nouveaux parcs et zones protégées, à contribuer à la protection des ressources naturelles, à multiplier les possibilités de pêche et de chasse, et à assurer la survie à long terme des industries forestière et touristique de la province.

En novembre 2000, nous avons fait du **Patrimoine vital de l'Ontario** une initiative pan-ontarienne. Ce programme élargi accroît la protection des espèces menacées, stimule la remise en valeur de l'habitat des poissons et des animaux, intensifie l'acquisition des terres écosensibles et assure de nouveaux emplois et programmes de formation aux jeunes qui étudient ou travaillent dans le domaine de la gestion des ressources.

Je suis particulièrement fier de l'Accord sur les forêts de l'Ontario, qui constitue un élément essentiel du **Patrimoine vital de l'Ontario**. Il suscite de l'intérêt à l'échelle internationale en raison du partenariat historique qu'il établit entre l'industrie forestière, les environnementalistes et le gouvernement.

En 2001-2002, nous avons pour objectif de préserver nos acquis et d'aller encore plus loin dans la protection de l'environnement naturel. Nous nous sommes donné des buts ambitieux quant à la mise en oeuvre du **Patrimoine vital de l'Ontario** et de l'Accord sur les forêts de l'Ontario. Nous collaborerons avec nos partenaires à cette fin, en vue d'assurer que les ressources naturelles de l'Ontario continuent à bénéficier d'une gestion inspirée des principes du développement durable, ce qui soutient l'emploi et les collectivités, protège l'environnement et procure des avantages dont profiteront les générations à venir.

L'honorable John C. Snobelen
Ministre des Richesses naturelles

Objectifs généraux du ministère

Les objectifs généraux du ministère consistent à assurer l'exploitation durable des ressources naturelles de l'Ontario pour qu'elles répondent aux besoins d'aujourd'hui et que les générations futures puissent à leur tour en disposer et en jouir. En préconisant l'exploitation durable des ressources naturelles, le ministère concourt au bien-être environnemental, social et économique de la population ontarienne.

En tant que premier intendant et gestionnaire du patrimoine naturel de la province, le ministère des Richesses naturelles (MRN) est chargé de gérer les ressources naturelles d'une façon écologiquement viable, en préservant la capacité de renouvellement de la nature.

Le ministère est investi p ar le gouvernement d'un mandat comportant plusieurs aspects et répondant aux besoins d'une clientèle variée. Son mandat s'étend aux activités suivantes :

- gérer et préserver le patrimoine naturel de l'Ontario, à savoir les écosystèmes forestiers, les espèces sauvages et les poissons, les terres et les eaux de la Couronne, ainsi que les milieux naturels et les zones récréatives d'importance provinciale, y compris les parcs provinciaux et les réserves de conservation;
- assurer la protection du public contre les risques naturels, tels que les incendies de forêts et les inondations, et fournir des services d'intervention d'urgence en cas de désastre naturel;
- prévoir la collecte et la mise à jour de l'information géographique sur les terres, les eaux, les ressources naturelles et l'infrastructure de la province, et assurer l'accès à cette information.

Les activités du ministère reposent sur le principe de l'**intendance des ressources**. La population de l'Ontario habite une vaste contrée aux paysages magnifiques, comportant d'innombrables rivières et lacs poissonneux, des forêts florissantes et d'abondantes ressources halieutiques et fauniques. En sa qualité d'intendant des ressources naturelles, le MRN doit s'assurer que ces précieuses ressources sont gérées de façon durable et qu'elles sont ainsi léguées aux générations futures.

Activités de base

Gestion des ressources naturelles

Le MRN gère de façon durable les parcs provinciaux et les zones protégées, les forêts, les poissons, les espèces sauvages, les terres et les eaux de la Couronne, les agrégats, le pétrole et les ressources des sols afin que la population puisse en tirer des avantages environnementaux, sociaux et économiques. La notion de développement durable consiste à satisfaire les besoins de la société en fonction de la capacité de renouvellement du milieu naturel. Par le biais des différents programmes inspirés du principe de l'intendance des ressources qu'il offre dans le cadre de cette activité de base, le ministère s'efforce d'atteindre un équilibre entre l'utilisation des ressources et leur protection, de cerner un large éventail de valeurs, de prendre des décisions de façon transparente et d'intégrer la prestation de ses programmes.

Protection du public et intervention d'urgence

Le MRN protège la vie humaine, les biens matériels et les ressources naturelles contre les désastres naturels que sont les incendies de forêts et les inondations. Ce devoir consiste surtout à fournir rapidement de l'information sur les incendies et les inondations nécessitant une intervention d'urgence, à trouver les moyens d'intervention les plus efficaces possible, et à garantir les ressources humaines et matérielles requises pour bien protéger la population, les biens, les ouvrages d'infrastructure publics et communautaires, et les ressources naturelles. Cette activité veille à la prestation du programme de l'aviation et de la lutte contre les feux de forêt du ministère, qui porte notamment sur la planification des mesures d'urgence, la gestion des incendies de forêts et les services de transport aérien non régulier pour le gouvernement de l'Ontario.

Information géographique

Le MRN recueille et met à jour des données géographiques sur les terres, les eaux, les ressources naturelles et l'infrastructure de la province, et assure l'accès à ces données. La plupart des activités du ministère nécessitent des données géographiques pour qu'il soit possible de prendre des décisions éclairées sur la gestion des ressources. Ces données sont aussi très importantes pour les autres ministères et les entreprises qui s'intéressent à l'aménagement du territoire, aux ressources naturelles, aux services publics, aux transports, à la santé et la sécurité publiques, à l'enseignement, à l'agriculture, à l'administration des terres, au commerce et à divers produits et services du secteur privé.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001

En 2000-2001, le MRN a fait du ***Patrimoine vital de l'Ontario*** une initiative pan-ontarienne en affectant des fonds à la création de nouveaux parcs et de nouvelles zones protégées, en assurant l'avenir de l'industrie axée sur les ressources et en stimulant le tourisme. Les sommes affectées au Patrimoine vital ont servi à l'achat de terres écosensibles, à la création d'emplois et de programmes de formation pour les jeunes, à l'amélioration de la protection des espèces menacées, et à la remise en valeur de l'habitat des poissons et des animaux.

Le ministère a créé 85 nouvelles zones protégées en 2000-2001, ainsi que six réserves de conservation dans la région de Temagami. Une vaste consultation publique a eu lieu pour le **Littoral du patrimoine des Grands Lacs**, une région caractéristique. Une consultation publique se déroule également pour le massif Kawartha et le bassin de Nipigon. Les régions caractéristiques sont des régions dont l'environnement ou les valeurs culturelles méritent, par leur caractère exceptionnel, des mesures particulières de protection et de promotion. En vertu du **Programme de protection des zones naturelles**, le ministère s'est porté acquéreur de plus de 540 hectares de terres, qui s'ajoutent ainsi au réseau des zones protégées le long de l'escarpement du Niagara, dans le marais de Lynde et dans la vallée de la Rouge.

On a entrepris plus de 300 **projets communautaires** en 2000-2001, ce qui contribue à accroître l'ensemencement des poissons, à remettre en valeur l'habitat faunique, à accélérer les programmes de réintroduction et à faciliter la pêche, la chasse et l'observation de la nature. La Semaine des petits pêcheurs a permis aux jeunes de s'initier aux plaisirs de la pêche à la ligne responsable. Le *Forum du premier ministre sur le patrimoine de la chasse en Amérique du Nord* a eu lieu en Ontario en août.

Le ministère a renforcé l'**application de la loi** en formant 350 gardes-pêche et gardes-chasse et 200 agents adjoints de protection de la nature et en améliorant les vérifications aux frontières et les patrouilles aériennes.

Grâce à l'initiative SuperCroissance, des sommes importantes ont été affectées à des projets pluriannuels visant à rénover les installations et les infrastructures des parcs provinciaux, des centres de lutte contre les incendies, de la flotte aérienne provinciale et des centres de pisciculture.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001 (suite)

Le **Conseil consultatif de l'Accord sur les forêts de l'Ontario** a publié en mars 2001 un rapport soutenant le principe « Espace de croissance » et le Partenariat pour la recherche forestière. Dans le cadre du ***Patrimoine vital de l'Ontario***, les industries forestières et touristiques axées sur les ressources ont signé un protocole visant à établir des **ententes d'intendance des ressources**.

Partenariat à long terme entre Parcs Ontario et la Société canadienne pour la conservation de la nature, ***Héritage 2000 de Parcs Ontario*** a, depuis sa création en 1996, permis à la Société de préserver plus de 11 000 hectares d'habitat naturel important, évalués à plus de 12,3 millions de dollars.

En l'an 2000, on a accéléré la mise en oeuvre du projet de protection des **espèces menacées**. On a augmenté les subventions pour la recherche, la cueillette de données et les plans de rétablissement des espèces.

En août et en septembre 2000, l'Ontario a dépêché au Montana et en Idaho 725 pompiers qui ont participé aux opérations d'extinction d'une douzaine de feux importants menaçant 1 000 domiciles. Les employés de la Direction de l'aviation et de la lutte contre les feux de forêt ont aidé à combattre et à contrôler les incendies, en dirigeant les pompiers canadiens et américains.

Le MRN a continué à protéger la population contre la menace que présente la rage des ratons laveurs en immunisant les ratons laveurs et les mouffettes dans des zones protégées de la vallée du Saint-Laurent dans l'Est de l'Ontario et de la péninsule du Niagara.

Le ministère a créé plus de 2 300 emplois pour les jeunes par l'entremise de six programmes d'emploi, notamment le programme des brigadiers de la forêt, le programme des brigadiers d'intendance gouvernementale de l'Ontario et les programmes de stages et d'enseignement coopératif. Ces emplois ont permis aux jeunes de participer directement au programme ***Patrimoine vital de l'Ontario*** et aux autres programmes d'intendance des ressources du MRN, ce qui leur a permis de mieux comprendre et de mieux apprécier la gestion des ressources naturelles.

En 1999, le ministre John Snobelen a commandé un rapport sur la gestion du loup de l'Est, en raison de la rareté de l'espèce. Ce rapport a été préparé par le groupe consultatif sur les loups du parc Algonquin et présenté au ministre pour qu'il en prenne connaissance. Les recommandations inspirées de ce rapport sont censées paraître en 2001.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001 (suite)

Les subventions accordées dans le cadre du **Patrimoine vital de l'Ontario** ont servi à 30 projets importants et à plusieurs projets de moindre envergure, et ce, dans le but d'améliorer les connaissances sur les programmes de ressources naturelles de l'Ontario : pêche et faune, gestion forestière, parcs, terres et étendues d'eau appartenant à la Couronne, et gestion des incendies. Parmi les projets, notons les inventaires et les évaluations portant sur les populations et les habitats fauniques et de poissons, ainsi que les rapports sur l'état des pêcheries.

En 2000-2001, le MRN a mis en oeuvre le Plan d'intervention en matière de ressources en eau de l'Ontario, un programme coordonné par la province qui vise à solutionner le problème que présente le bas niveau des ressources en eau. En partenariat avec d'autres ministères, le MRN a entrepris l'élaboration d'un projet afin de recueillir, d'intégrer et de coordonner, à l'échelle du gouvernement, les données scientifiques et les renseignements sur les ressources en eau de la province.

Engagements et stratégies clés en 2001-2002

Membre essentiel de l'équipe environnementale du gouvernement, le MRN continuera à concevoir et à mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui aideront à préserver l'environnement pour les générations futures. Le MRN se fera le porte-parole des gens des régions rurales et du Nord de l'Ontario et, en sa qualité d'intendant des ressources naturelles de l'Ontario, il aidera la province à faire face aux défis environnementaux et économiques qui l'attendent au XXI^{e} siècle.

En 2001-2002, le ministère aura pour objectif principal d'aller de l'avant avec le ***Patrimoine vital de l'Ontario***. Il travaillera surtout à la réglementation des nouvelles zones protégées, à la création de nouvelles zones de loisirs de plein air, à la protection des espèces menacées, et à la protection et à la remise en valeur des habitats fauniques et de poissons.

Le MRN continuera à mettre en oeuvre les engagements pris dans le cadre de l'Accord sur les forêts de l'Ontario et à établir des relations solides avec ses partenaires de l'industrie forestière et les environnementalistes. Le ministère souscrit au principe de la foresterie durable. Conformément à l'Accord sur les forêts de l'Ontario, le ministère poursuivra l'initiative touchant les forêts du Nord et il continuera à établir les travaux de base visant à recueillir les données qui aideront à déterminer les possibilités d'exploitation forestière dans une partie de la province dont la forêt n'est pas gérée à l'heure actuelle.

Le ministère continuera à s'assurer que les politiques, règlements et pratiques de gestion forestière de l'Ontario respectent les normes internationales d'homologation environnementale.

En établissant des partenariats éducatifs au sein de ses programmes (emplois pour les jeunes, science forestière et espèces menacées), le ministère procurera des emplois et une formation aux futurs gestionnaires des ressources.

En créant une variété de parcs et de zones protégées et, notamment, en mettant de l'avant des projets d'immobilisation dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, le ministère cherchera à accroître le potentiel touristique de l'Ontario, à favoriser les investissements dans le tourisme axé sur les ressources et à faire la promotion de la randonnée pédestre, de l'observation de la faune, de la pêche et d'autres activités récréatives de plein air.

Engagements et stratégies clés en 2001-2002 (suite)

Le MRN collaborera avec le ministère de l'Environnement pour trouver une solution aux problèmes provinciaux de la gestion des eaux de surface et aux questions de santé et de sécurité publiques qui y sont liées, et pour assurer la potabilité de l'eau des parcs ontariens.

Grâce à ses ententes d'intendance des ressources, le MRN assurera une plus grande certitude quant aux relations entre l'industrie forestière et l'industrie du tourisme axée sur les ressources.

Le ministère continuera à défendre les intérêts de l'Ontario en rapport avec l'expiration de l'entente canado-américaine sur le bois tendre, et il participera aux efforts visant à assurer que l'industrie ontarienne du bois tendre a un accès libre et équitable au marché américain.

Le ministère poursuivra les travaux préliminaires au dépôt d'un projet de loi sur le patrimoine de la chasse et de la pêche. Si ce projet de loi est adopté, il reconnaîtra le rôle important que jouent la chasse et la pêche dans plusieurs collectivités ontariennes et leurs effets bénéfiques sur la conservation et l'amélioration de l'environnement.

Le projet de protection des espèces menacées continuera à se donner pour objectif principal d'accroître la participation du public à la protection des espèces menacées et fragiles, et de leur habitat.

Le ministère consultera la population sur les nouvelles manières d'aménager le territoire et de planifier l'exploitation des ressources naturelles sur les terres de la Couronne. De plus, il transférera les données sur les terres provinciales dans un atlas électronique sur le Web, qui sera accessible au public.

En partenariat avec d'autres ministères, le MRN poursuivra des initiatives pour améliorer les connaissances et les systèmes d'information et de surveillance des ressources en eau de la province, et il fournira des conseils sur l'élaboration de plans de gestion de l'eau et de projets d'aménagement hydraulique.

Le MNR travaillera de concert avec ses partenaires afin de mettre en oeuvre des lignes directrices sur les risques naturels, la régénération des terres humides, les plans relatifs aux bassins hydrographiques ainsi que des budgets de consommation de l'eau des bassins hydrographiques locaux. Le MNR continuera de promouvoir une gestion durable des ressources en eau de la province.

Le MRN entreprendra également un certain nombre d'initiatives, dont les suivantes : enrayer l'épidémie de rage chez les ratons laveurs, poursuivre la mise en oeuvre des services électroniques, étudier l'évaluation environnementale de la gestion du bois, et continuer à remettre en valeur et à améliorer les immobilisations existantes.

Stratégies clés

Attacher une juste valeur aux ressources

Il faut attacher une juste valeur aux ressources naturelles avant d'établir les priorités et les objectifs d'aménagement du territoire, de procéder à l'attribution des ressources et de fixer les coûts de l'utilisation, de la gestion et de l'exploitation des ressources. Le MRN s'est engagé à s'assurer que la population de l'Ontario obtient un prix acceptable pour l'utilisation des ressources publiques et à accroître sa capacité de déterminer la valeur des ressources, notamment lorsqu'il analyse et interprète des données économiques, financières et sociales.

Offrir des services de qualité

Le MRN s'est fixé comme objectif d'accroître le degré de satisfaction de ses clients en offrant des services d'excellente qualité. Il s'est engagé à améliorer constamment ses systèmes de gestion et ses services de soutien. Pour ce faire, il visera l'excellence en donnant l'exemple, en respectant ou en dépassant les normes de service, et en répondant aux besoins des consommateurs.

Réduire les formalités administratives

En collaboration avec la Commission de réduction des formalités administratives, le MRN a participé à la rédaction des trois *Projets de loi visant à réduire les formalités administratives* présentés jusqu'ici. Toutes les initiatives législatives et réglementaires du MRN ont été assujetties au Test d'impact de la réglementation sur la compétitivité de la Commission. Le MRN continuera à collaborer avec la Commission en vue de réduire les formalités administratives excessives et d'appliquer le nouveau test de l'impact sur les entreprises.

Respecter la Déclaration sur les valeurs environnementales du MRN

Le ministère continuera à tenir compte de sa Déclaration sur les valeurs environnementales lorsqu'il prend des décisions ayant une incidence sur l'environnement, notamment en émettant des avis publics et en tenant des séances de consultation, comme l'exige la *Charte des droits environnementaux*.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Gestion des ressources naturelles

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2001-2002
Durabilité des ressources naturelles.	Pourcentage de régénération des forêts exploitées. *Nota : L'ancien nom de cette mesure est « Régénération des zones exploitées ».*	Taux de réussite déterminé d'après un échantillon des résultats de la vérification forestière indépendante. *Le taux de réussite noté dans le rapport de 1992 de la vérification indépendante des zones exploitées effectuée au cours des années 1970 et au début des années 1980 était de 96 %, d'après les normes utilisées à cette époque.*	On atteindra le pourcentage de référence de 96 % provenant du rapport de la vérification indépendante.
	Taux d'observation des lois et règlements régissant les ressources naturelles.	Le taux standard est de 90 % d'après l'expérience des agents du ministère.	Atteindre le taux d'observation de 90 % déterminé d'après l'expérience des agents du ministère.
Maintien des avantages socio-économiques associés aux ressources naturelles de l'Ontario.	Nombre de poissons ensemencés.	Taux de réussite fondé sur le nombre estimatif de poissons ensemencés dans les eaux provinciales.	Ensemencer 8,2 millions de poissons.* (*Remarque ci-dessous.)
	Niveau d'utilisation des ressources naturelles à des fins récréatives.	Visites dans les parcs provinciaux : 8,3 millions (moyenne sur 10 ans).	Maintenir le nombre de visites à 8,3 millions (moyenne sur 10 ans).
Protection des ressources naturelles.	Protection des espèces en voie de disparition.	Assurer la protection des espèces désignées, par voie de règlement pris en application de la *Loi sur les espèces en voie de disparition.*	Protéger trois autres espèces en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition.*
Degré élevé de satisfaction de la clientèle à l'égard de toutes les activités du ministère.	Degré de satisfaction de la clientèle (grand public et secteur privé).	Degré de satisfaction déterminé selon le pourcentage de particuliers et de clients du secteur privé qui se disent satisfaits ou très satisfaits des services offerts.	Atteindre un degré de satisfaction de 85 % d'ici 2001-2002.

***Remarque :** Le niveau d'ensemencement des poissons en 2000-2001 (9,4 millions de poissons) était plus élevé que prévu, parce qu'il a fallu ensemencer en 2000-2001 certains des poissons prévus pour 2001-2002. La cause principale en est la construction d'une frayère (Chatsworth) et un taux de croissance plus élevé que prévu chez les poissons, ce qui a réduit la capacité d'hivernage de la frayère. Il s'ensuit un engagement moins important pour 2001-2002.*

Activité de base : Information géographique			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Maintien des avantages socio-économiques associés aux ressources naturelles de l'Ontario.	Pourcentage du territoire ontarien où les ressources ont été inventoriées et où la base géographique a été établie.	Rendre compte des progrès effectués en vue de la réalisation totale des objectifs suivants : • Cartographie de base de l'Ontario; • Inventaire des ressources forestières; • Base de données sur les ressources naturelles.	• Inventorier 100 % des ressources forestières pour 2001-2002. • Procéder à la vérification complète et au contrôle de la qualité de l'inventaire des ressources forestières effectué par l'industrie forestière. • Ajouter au moins 10 nouvelles catégories de données au Système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario. • Procéder à une vérification complète.

Activité de base : Protection du public et intervention d'urgence			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2001-2002**
Protection de la vie humaine, des biens et des ressources naturelles.	Superficie incendiée dans les zones de protection intensive et modérée.	Moins de 80 000 hectares par année selon une moyenne mobile sur 10 ans.	Atteindre l'objectif de 80 000 hectares par année en moyenne (en attendant mieux).
	Taux de réussite des mesures de lutte contre les incendies.	Incendies couvrant une superficie d'au plus 4 hectares ou « contenus » à midi le lendemain du jour où ils sont déclarés.	Atteindre le taux de 96 %.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2000-2001**

Ministère des Richesses naturelles	
Fonctionnement	413 millions de $
Immobilisations	65 millions de $
	3 545 employés

Gestion des ressources naturelles	
Fonctionnement	291 millions de $
Immobilisations	47 millions de $
	2 545 employés

Information géographique	
Fonctionnement	38 millions de $
Immobilisations	1 million de $
	415 employés

Protection du public et intervention d'urgence	
Fonctionnement	59 millions de $
Immobilisations	17 millions de $
	340 employés

Administration du ministère et bureau central	
Fonctionnement	25 millions de $
	245 employés

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Remarques :

1. Les dépenses sont présentées selon la méthode comptable du CCSP et sont calculées en fonction du total cumulatif.
2. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
3. Les prévisions des dépenses de fonctionnement à la fin de l'exercice 2000-2001 s'élevaient à 376 millions de dollars. Les augmentations en cours d'exercice se sont chiffrées à 37 millions de dollars. Une nouvelle subvention de fonctionnement de 22,5 millions de dollars a été versée au Patrimoine vital de l'Ontario.

*Plan des affectations 2001-2002 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère des Richesses naturelles	
Fonctionnement	407 millions de $
Immobilisations	99 millions de $
	3 425 employés

Gestion des ressources naturelles	
Fonctionnement	276 millions de $
Immobilisations	85 millions de $
	2 470 employés

Information géographique	
Fonctionnement	45 millions de $
	395 employés

Protection du public et intervention d'urgence	
Fonctionnement	62 millions de $
Immobilisations	14 millions de $
	320 employés

Administration du ministère et bureau central	
Fonctionnement	24 millions de $
	240 employés

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Remarques :

1. Les données en début d'exercice sont présentées selon la méthode comptable du CCSP et sont calculées en fonction du total cumulatif. Aucune modification en cours d'exercice n'est comprise.
2. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus.

Bureau du ministre
Brett Kelly
Tél. : 416 314-1100
Téléc. : 416 314-2216

Coordination des politiques et de la planification
Ray Pichette
Tél. : 416 314-1923
Téléc. : 416 314-1948
Courriel : ray.pichette@mnr.gov.on.ca

Services de communications
Fadia Mishrigi
Tél. : 416 314-2119
Téléc. : 416 314-2102
Courriel : fadia.mishrigi@mnr.gov.on.ca

Information géographique
Jim Hamilton
Tél. : (705) 755-2139
Téléc. : (705) 755-1640
Courriel : jim.hamilton@mnr.gov.on.ca

Protection du public et intervention d'urgence
Jack McFadden
Tél. : (705) 945-5937
Téléc. : (705) 945-5959
Courriel : jack.mcfadden@mnr.gov.on.ca

Pêche et faune
Cam Mack
Tél. : (705) 755-1909
Téléc. : (705) 755-1900
Courriel : cam.mack@mnr.gov.on.ca

Relations avec l'industrie
Riet Verheggen
Tél. : (705) 945-5718
Téléc. : (705) 945-6667
Courriel : riet.verheggen@mnr.gov.on.ca

Gestion forestière
Bill Baker
Tél. : (705) 945-6660
Téléc. : (705) 945-6667
Courriel : bill.baker@mnr.gov.on.ca

Terres et eaux
David deLaunay
Tél. : (705) 755-1620
Téléc. : (705) 755-1201
Courriel : david.delaunay@mnr.gov.on.ca

Parcs Ontario
Adair Ireland-Smith
Tél. : (705) 755-1702
Téléc. : (705) 755-1701
Courriel : adair.ireland-smith@mnr.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario

880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8

Téléphone : 416 326-5300

Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.

À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.

Service téléphonique aux malentendants :

composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :

http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1160-9

This document is also available in English.